

**Sujet :** [INTERNET] parc éolien dit des Lavières à Condes

**De :** fabrice.doublet@ntymail.com

**Date :** 23/11/2022 06:08

**Pour :** pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Mr et Mme Fabrice DOUBLET  
9 rue des Fontenelles  
52000 Treix

Mr Bernard RORET  
Commissaire-enquêteur

Fait à Treix, le 23 Novembre 2022

A l'intention de Mr Bernard RORET,

Nous, soussignés Mr et Me Fabrice DOUBLET, domiciliés au 9 rue des Fontenelles à Treix (haute-marne), vous informons par la présente **nous opposer catégoriquement à l'implantation du parc éolien dit des Lavières à Condes.**

Les trois aérogénérateurs doivent être implantés à courte distance (moins de 1,5 kilomètres) des habitations de la commune de Treix et en particulier de la rue des Fontenelles dans laquelle nous résidons. Nous faisons valoir notre opposition aux motifs suivants:

- Les trois aérogénérateurs seront implantés aux vents dominants (vents d'ouest), ce qui aura pour conséquence d'amplifier le bruit de fond permanent occasionné par la rotation des pales.

- Ils seront directement visibles depuis notre domicile et par conséquent dénatureront la vue dont nous jouissons actuellement.

- Pour les deux raisons ci-avant, le parc éolien aura un impact négatif sur la valeur immobilière de notre résidence.

- Les habitants de Treix subissent déjà les nuisances visuelles du relais téléphonique implanté à 500 mètres du village le long de la route qui mène à Chaumont.

- En outre, ils subissent également les nuisances visuelles et sonores de deux parcs éoliens implantés à moins de 2 kilomètres du village, l'un sur la commune de Riaucourt l'autre sur la commune de Darmannes. Nous trouvons insupportable que l'on impose aux riverains **un troisième parc éolien**

**plus prêt encore des habitations.**

Nous attendons de Mr Bernard RORET, commissaire-enquêteur , qu'il agisse dans l'intérêt des citoyens. Si l'implantation d'un parc éolien participe à la transition énergétique, ce type de projet doit d'abord garantir et préserver les conditions de vie des citoyens. La proximité du projet de parc éolien dit des Lavières des habitations de Treix ne respecte à l'évidence pas ces conditions et provoqueront des nuisances irréparables aux riverains.

Veillez agréer monsieur l'expression de nos sentiments distingués.

Mireille & Fabrice DOUBLET